

Vos références : CLIHYD4506-Devis10892

EDREE
 PARC DES AULNAIES
 84 RUE DU BEUVRON
 45160 OLIVET

RAPPORT D'ESSAIS

Les résultats ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai.

Préleveur : EDREE

DONNEES ADMINISTRATIVES

 Référence labo. de l'échantillon.. : **21HYD.6343.1** **Date de prélèvement.....** : **13/12/2021 12:30** Date de réception.....: 13/12/2021 14:33
 Date d'enregistrement..... : 13/12/2021 Date de début d'analyse..... : 13/12/2021 14:41 Date de première édition.....: 24/01/2022
 Référence client de l'échantillon. : **eau souterraine TAUX** Date d'édition.....: 24/01/2022

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON

 Type de produit..... : Eau souterraine pour consommation (puits ou forage)
 Conditions de transport : Réfrigéré Flaconnage : Correct
 Département : 45

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	<u>BACTERIOLOGIE</u>					
	Paramètres bactériologiques					
T *	Micro-organismes revivifiables après 68 h à 22°C	NF EN ISO 6222	90	UFC/mL	-	-
T *	Micro-organismes revivifiables après 44 h à 36°C	NF EN ISO 6222	8	UFC/mL	-	-
T *	<i>Escherichia coli</i>	NF EN ISO 9308-1 (septembre 2000)	<1	UFC/100mL	Absence	-
T *	Bactéries coliformes	NF EN ISO 9308-1 (septembre 2000)	<1	UFC/100mL	-	Absence
T *	Spores anaérobies sulfite réductrice	NF EN 26461-2	3	UFC/100mL	-	Absence
T *	Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	UFC/100mL	Absence	-
	<u>PHYSICO-CHIMIE</u>					
	Paramètres Organoleptiques					
T *	Couleur	NF EN ISO 7887-méthode C	9,3	azzen (mg/L (Pt)	-	15
T	Aspect (qualitatif)	Qualitative	Limpide	-	-	-
T	Odeur (qualitatif)	Qualitative	Inodore	-	-	-
T *	Turbidité	NF EN ISO 7027-1	1,4	FNU	-	2

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	PHYSICO-CHIMIE					
	Paramètres Généraux					
T *	Ammonium (NH ₄)	NF EN ISO 15923-1	< 0,050	mg/L NH ₄	-	0,5
T *	Chlorure (Cl)	NF EN ISO 15923-1	76	mg/L Cl	-	250
T *	Conductivité mesurée à 16,4°C corrigée à 25°C	NF EN 27888	881	µS/cm	-	Entre 200 et 1100
T	Conductivité à 20°C	Par Calcul	789	µS/cm	-	Entre 180 et 1000
T *	Fluorure (F)	NF EN ISO 10304-1	< 0,200	mg/L	1,5	-
T	Carbonates (CO ₃)	Calcul	0	mg/L	-	-
T	Hydrogénocarbonates (HCO ₃)	Calcul	400	mg/L	-	-
T	Hydrogène sulfuré (H ₂ S)	Qualitative	Absence	-	-	-
T *	Nitrite (NO ₂)	NF EN ISO 15923-1	< 0,010	mg/L (NO ₂)	0,5	-
T *	Nitrate (NO ₃)	NF EN ISO 15923-1	< 0,10	mg/L (NO ₃)	50	-
T *	Carbone organique total	NF EN 1484	0,5	mg/L	-	2
T	Oxygène dissous (O ₂)	NF EN 25814	5,2	mg/L	-	-
T *	Sulfate (SO ₄)	NF EN ISO 15923-1	28	mg/L SO ₄	-	250
T	Degré hydrotimétrique total	Calcul	42,8	d° français	-	-
T *	pH (mesure à 16,4°C)	NF EN ISO 10523	6,8	-	-	Entre 6,5 et 9
T *	Titre alcalimétrique complet	NF EN ISO 9963-1 Détection potentiométrique	32,8	d° français	-	-
T *	Titre alcalimétrique	NF EN ISO 9963-1 Détection potentiométrique	0,0	d° français	-	-
T	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	Calcul LPLWin	3 : Eau légèrement agressive (à Ca constant)	-	-	-
	Eléments non métalliques					
T *	Silice dissoute (SiO ₂)	NF EN ISO 11885	33,8	mg/L (SiO ₂)	-	-
	Eléments métalliques					
T *	Aluminium (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	4,0	µg/L	-	200
T *	Arsenic (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	1,3	µg/L	10	-
T *	Cadmium (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	0,015	µg/L	5	-
T *	Chrome (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	1,1	µg/L	50	-
T *	Cuivre (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	0,00023	mg/L	2	1
T *	Mercure total	NF EN ISO 17852	< 0,015	µg/L	1	-
T *	Manganèse (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	59	µg/L	-	50
T *	Nickel (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	1,0	µg/L	20	-
T *	Plomb (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	< 0,20	µg/L	10	-
T *	Antimoine (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	< 0,20	µg/L	5	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, § : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°
 1-6805
 1-5752
 1-5753
 1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

ESSAIS

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	PHYSICO-CHIMIE					
	Eléments métalliques					
T *	Sélénium (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	< 0,20	µg/L	10	-
T *	Zinc (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	0,0063	mg/L	-	-
T *	Fer (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	950	µg/L	-	200
	Eléments non métalliques					
T *	Baryum (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	0,16	mg/L	-	0,7
T *	Bore (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	0,016	mg/L	1	-
T *	Calcium (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	160	mg/L	-	-
T *	Magnésium (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	6,9	mg/L	-	-
T *	Phosphore (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	0,16	mg/L (P2O5)	-	-
T *	Potassium (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	3,2	mg/L	-	-
T *	Sodium (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 17294-2	22	mg/L	-	200
	MICRO-POLLUANTS					
	Micropolluants organiques divers					
T *	Indice phénol (sans extract.) après distillation	NF EN ISO 14402	< 5	µg/L	-	-
T *	Cyanures totaux	NF EN ISO 14403-2	< 5	µg/L	50	-
T *	Agents de surface anioniques (SAMB)	NF EN 903	< 100	µg/L (LSS)	-	-
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	BETX					
A *	Xylène (Para-Méta)	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,2-dichlorobenzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,2,3-triméthylbenzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,3-dichlorobenzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,4-dichlorobenzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	Benzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	1,0	-
A	sec-Butylbenzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	Chlorobenzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	Ethylbenzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	Xylène (Ortho)	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	Styrène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Toluène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,2,3-trichlorobenzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,2,4-trichlorobenzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, § : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°

1-6805

1-5752

1-5753

1-5755

 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr
ESSAIS

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	BETX					
A *	1,3,5-trichlorobenzène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A	Xylène (Ortho, Meta,Para)	Méthode interne AN-EMPO/M/003 (calcul)	0	µg/L	-	-
	HAP					
A *	Acénaphène	Méthode interne A-EMPO/M/023	0,0049	µg/L	-	-
A *	Acénaphthylène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
A *	Anthracène	Méthode interne A-EMPO/M/023	0,0031	µg/L	-	-
A *	Benzo(a) Anthracène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
A *	Benzo (3,4) Pyrène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,01	-
A *	Benzo (3,4) Fluoranthène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
A *	Benzo (1,12) Pérylène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	-	-
A *	Benzo (11,12) Fluoranthène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
A *	ChrysèneCHR	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
A *	Dibenzo(a,h) anthracène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	-	-
A *	Fluoranthène	Méthode interne A-EMPO/M/023	0,013	µg/L	-	-
A *	Fluorène	Méthode interne A-EMPO/M/023	0,010	µg/L	-	-
A *	Indéno (1,2,3cd) Pyrène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	-	-
A *	Méthyl-2-fluoranthène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Méthyl-2-naphtalène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,010	µg/L	-	-
A *	Naphtalène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,050	µg/L	-	-
A *	Phénanthrène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	-	-
A *	Pyrène	Méthode interne A-EMPO/M/023	0,0092	µg/L	0,1	-
	Micropolluants divers					
A *	Epichlorhydrin	Méthode interne A-EMPO/M/021	<0,1	µg/L	0,1	-
A *	Hydrocarbures Totaux	NF EN ISO 9377-2 (T90-150)	<0,1	mg/L	10,0	-
	OHV					
A *	1,1,1- Trichloroéthane	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,1,2,Trichloroéthane	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,1 dichloroéthylène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,1 Dichloroéthane	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,2 Dichloroéthane	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	3,0	-
A *	1,2 cis dichloroéthylène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A *	1,2 trans dichloroéthylène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,10	µg/L	-	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	OHV					
A *	1,2-dichloropropane	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Chlorure de vinyl	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,10	µg/L	0,5	-
A *	Dibromométhane	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,10	µg/L	0,1	-
A *	Dichlorométhane	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<1,0	µg/L	-	-
A *	Hexachlorobutadiène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	-	-
A *	Tétrachloroéthylène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,10	µg/L	-	-
A *	Tétrachlorure de carbone	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,02	µg/L	-	-
A	Total de Trichloroéthylène et tétrachloroéthylène	Méthode interne AN-EMPO/M/003 (calcul)	0	µg/L	10,0	-
A *	Trichloroéthylène	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,10	µg/L	-	-
A	Trichlorofluorométhane	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,20	µg/L	-	-
	THM					
A *	Bromoforme	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,20	µg/L	-	-
A *	Chloroforme	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,20	µg/L	-	-
A *	Dibromochlorométhane	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,20	µg/L	-	-
A *	Bromodichlorométhane	Méthode interne AN-EMPO/M/003	<0,20	µg/L	-	-
A	Total trihalométhane (THM)	Méthode interne AN-EMPO/M/003 (calcul)	0	µg/L	100,0	-
	PCB					
A *	PCB 101	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
A *	PCB 118	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
A *	PCB 138	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
A *	PCB 153	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
A *	PCB 180	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	-	-
A *	PCB194	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	-	-
A *	PCB 28	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
A *	PCB 52	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	-	-
	Pesticides					
A *	1-(3,4-dichlorophenyl)-3-méthyl urée	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	1-(3,4-dichlorophenyl) urée	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	1-(4-isopropylphenyl) urée	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	2 amino N isopropylbenzamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	2 Chloro N (2,6 DiEthylPhényl)Acétamide (CDEPA)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	2,4 DB	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,10	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	2,4,5 T	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	2,4 D	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	2,4-D isopropyl ester	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	2,4-D méthyl ester	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	MCPA	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	MCPB	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,10	µg/L	0,1	-
A *	Dichlorobenzamide (2,6)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	2,6-Diéthylaniline	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	4-Isopropylaniline	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,010	µg/L	0,1	-
A *	Acétamipride	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Acétochlore ESA (Ethane sulfonic acide)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	-	-
A *	acétochlore oa	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,9	-
A *	Acétochlore SAA (SulfinylAcétic Acid) (t-sulfinylacetic acid)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Acétochlore	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Acibenzolar s méthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Acifluorène	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Aclonifen	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A	Acrinathrine	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Alachlore ESA (Ethane Sulfonic Acide)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,9	-
A *	alachlore oa	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Alachlore	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Aldicarb sulfone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Aldicarb sulfoxyde	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Adicarb	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Aldrine	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,03	-
A *	Amétryne	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Amidosulfuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Aminotriazole	Méthode interne A-EMPO/M/006	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	AMPA	Méthode interne A-EMPO/M/025	<0,010	µg/L	0,1	-
A	Anthraquinone	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A	Asulame	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Atrazine 2-hydroxy	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, § : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°

1-6805

1-5752

1-5753

1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

ESSAIS

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	Atrazine déisopropyl (DIA ou Déséthylsimazine)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Atrazine déisopropyldéséthyl (DEDIA)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Atrazine déséthyl (DEA)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Atrazine déséthyl 2 hydroxy (2OH DEA)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Atrazine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Azaconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Azaméthiphos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Azinphos ethyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,025	µg/L	0,1	-
A *	Azinphos méthyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,025	µg/L	0,1	-
A *	Azoxystrobin	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Béflubutamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Benalaxyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Bendiocarbe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Benfluralin	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A	Benfuracarbe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A	Benoxacor	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Bentazone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Thiobencarb	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Bifénazate	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Bifenox	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Bifenthrine	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Bioresméthrine	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	0,1	-
A *	Biphenyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Bitertanol	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Bixafen	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Boscalid	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Bromacil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Bromadiolone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Bromophos ethyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Bromophos méthyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Bromoxynil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Bromuconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Bupirimate	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°

1-6805

1-5752

1-5753

1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

ESSAIS

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	Buprofézine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Butoxyde de piperonyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Butraline	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Buturon	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Cadusafos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Carbaryl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Carbendazime & Bénomyle	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Carbétamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Carbofuran 3-hydroxy	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Carbofurane	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Carbophénouthion éthyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Carboxine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Carfentrazone éthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Chlorantraniliprole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Chlordane (somme cis + trans)	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,002	µg/L	0,1	-
A *	Chlordan cis	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Oxychlordan	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Chlorfenvinphos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Chloridazon	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Chlormephos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A	Chlormequat chlorure	Méthode interne A-EMPO/M/020	<0,013	µg/L	0,1	-
A *	Chlormequat	Méthode interne A-EMPO/M/020	<0,010	µg/L	0,1	-
A *	Chloro 4 méthylphénol 2	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	0,1	-
A	Chloroneb	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Chlorophacinone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Chlorothalonil	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,100	µg/L	0,1	-
A *	Chloroxuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Chlorprophame	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Chlorpyriphos Ethyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Chlorpyriphos Méthyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Chlorsulfuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Chlorthal diméthyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Chlortoluron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°

1-6805

1-5752

1-5753

1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

ESSAIS

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A	Cléthodime	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Clodinafop-propargyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Clofentézine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Clomazone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Clopyralid	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,1	µg/L	0,1	-
A	Cloquintocet-mexyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Clothianidine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Coumaphos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Cyanazine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Cyazofamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Cybutryne (Irgarol)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Cycloxydim	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Cycluron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Cyflufénamid	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Cyfluthryn	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A	Cymoxanil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Cyperméthryn	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Cyproconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Cyprodinil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Cyprosulfamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Cyromazine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	OPDDD	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	PPDDD	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	OPDDE	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	PPDDE	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	OPDDT	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	PPDDT	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Deltaméthryn	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Déméthion s méthyl sulfone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Desméthiphame	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Desméthylchlortoluron (1 (3chloro 4méthylphényl) 3méthylurée) (3 (3chloro ptolyl) 1méthylurée)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	1-(4-isopropylphényl)-3-méthyl urée	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, § : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°

1-6805

1-5752

1-5753

1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

ESSAIS

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	Desmétryne	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Diazinon	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Dicamba	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,1	µg/L	0,1	-
A *	Dichlobenil	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A	Dichlofenthion	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A	Dichlormid	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,1	µg/L	0,1	-
A	Dichlorophène	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Dichlorprop	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Dichlorvos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Diclobutrazol	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Diclofop-methyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Dicofol	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Dieldrine	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,03	-
A *	Diethofencarbe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Difénoconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Diflubenzuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Diflufenicanil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Dimefuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Dimethachlore	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Dimethenamid	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Diméthoate	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Dimetomorphe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Dimétilan	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Diniconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Dinitrophénol 2,4	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Dinocap	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Dinoseb	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Dinoterb	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Diquat	Méthode interne A-EMPO/M/020	<0,020	µg/L	0,1	-
A	Diquat dibromure	Méthode interne A-EMPO/M/020	<0,037	µg/L	0,1	-
A *	Disulfoton	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A	Dithianon	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,1	µg/L	0,1	-
A *	Diuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	DMST (N,N-diméthyl-N'-p-tolylsulfamide)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Dnoc	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Endosulfan (somme alpha + bêta)	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,002	µg/L	0,1	-
A *	Alpha Endosulfan	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Beta endosulfan	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Endosulfan_sulfate	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Endrine	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Epoxyconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	EPTC	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Ethidimuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Ethion	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Ethiophencarbe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Ethofumesate	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Etoprophos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Etofenprox	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Etrimfos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A	Famoxadone	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	0,1	-
A *	Fenamidone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fénarimol	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fenazaquin	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,050	µg/L	0,1	-
A *	Fenbuconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fenchlorphos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Fenhexamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fenitrothion	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Fenoprop	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Fenothrine (Phenothrin)	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A	Fenoxaprop-P-ethyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Fenoxycarbe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fenpropathrin	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Fenpropidine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Fenpropimorphe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Fenthion	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Fenuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	Fenvalérate	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A	Fipronil sulfone	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A	Fipronil	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Flazasulfuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Flonicamid	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Florasulam	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fluazifop	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Fluazifop-butyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Fluodioxonil	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Flufénacét (Fluthiamide)	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Flufenoxuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,1	µg/L	0,1	-
A	Flumioxazine	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	0,1	-
A *	Fluometuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fluopicolide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fluoxastrobine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Flupyr-sulfuron-méthyl-sodium	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fluquinconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Fluorochloridon	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A	Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Fluroxypyr	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Flurtamone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Flusilazol	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Flutolanil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Flutriafol	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fluxapyroxad	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fomesafen	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Fonophos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Foramsulfuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Fosthiazate	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Furalaxyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Furathiocarbe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Gluphosinate	Méthode interne A-EMPO/M/025	<0,010	µg/L	0,1	-
A *	Glyphosate	Méthode interne A-EMPO/M/025	<0,010	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	Haloxyfop	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Haloxyfop-methyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	HCB	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Alpha HCH	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Beta HCH	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Delta HCH	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	HCH epsilon	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A	Somme des HCH	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,004	µg/L	-	-
A *	Heptachlore epoxyde cis	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,03	-
A	Heptachlore époxyde	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,0020	µg/L	0,03	-
A *	Heptachlore epoxyde_trans	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,03	-
A *	Heptachlore	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,03	-
A *	Heptenophos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Hexaconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Hexazinone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Héxythiazox	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Imazalil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Imazaméthabenz methyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Imazaméthabenz	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Imazamox	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Imazaquine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Imidaclopride	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Indoxacarbe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,1	µg/L	0,1	-
A *	Iodofenphos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Iodosulfuron-methyl-sodium	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Ioxynil octanoate	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	0,1	-
A *	Ioxynil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Iprodione	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A	Iprovalicarb	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Isodrine	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Isophenphos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Isoproturon	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Isoxaben	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°

1-6805

1-5752

1-5753

1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

ESSAIS

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	Isoxadifen ethyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Isoxaflutole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Kresoxim-méthyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Lambda Cyhalothryn	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Lenacil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Lindane	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Linuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Lufénuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,1	µg/L	0,1	-
A *	Malathion	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Mandipropamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Mecoprop	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Mefenacet	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Mefenpyr diethyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Mépanipyrin	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Mépiquat (ion)	Méthode interne A-EMPO/M/020	<0,010	µg/L	0,1	-
A	Mépiquat chlorure	Méthode interne A-EMPO/M/020	<0,013	µg/L	0,1	-
A *	Mépronil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Methiocarb	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Mesosulfuron-methyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Mesotrione	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Métalaxyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Métaldéhyde	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Métamitron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	metazachlore esa	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,9	-
A *	metazachlore oa	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,9	-
A *	Métazachlore	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Metconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Méthabenzthiazuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Méthacriphos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Méthamidophos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,025	µg/L	0,1	-
A *	Methidathion	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Méthomyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Métobromuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°

1-6805

1-5752

1-5753

1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

ESSAIS

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	metolachlore esa	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	metolachlore oa	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	-	-
A *	Métolachlor	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Méto sulam	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Méto xuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Metoxychlor	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Métrafénone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Métribuzine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Metsulfuron methyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Mevinphos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Mirex	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Molinate	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Monocrotophos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Monolinuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Monuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Myclobutanil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Napropamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Néburon	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Nicosulfuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Nonachlore (trans)	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Norflurazone desmethyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Norflurazone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Nuarimol	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Ofurace	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Ométhoate	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Oryzalin	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Oxadiargyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Oxadiazon	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Oxadixyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Oxamyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A	Oxydemeton methyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Oxyfluorfen	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A	Pacloutrazole	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°

1-6805

1-5752

1-5753

1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

ESSAIS

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A	Paraoxon méthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Paraquat (ion)	méthode interne A-EMPO/M/020	<0,020	µg/L	0,1	-
A	Paraquat dichlorure	méthode interne A-EMPO/M/020	<0,028	µg/L	0,1	-
A *	Parathion éthyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Methyl Parathion	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Penconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Pencycuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Pendiméthalin	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Pentachlorobenzene	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Pentachlorophenol	Méthode interne N-EMPO/M/023	<0,10	µg/L	0,1	-
A	permethryn	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	0,1	-
A *	Péthoxamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Phenthoate	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Phorate	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Phosalone	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	0,1	-
A *	Phosphamidon	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Phoxime	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Phtalimide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,1	µg/L	0,1	-
A	Picloram	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,1	µg/L	0,1	-
A	Picolinafen	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Picoxystrobin	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Pinoxaden	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Primisulfuron méthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Prochloraz	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Procymidone	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Profenophos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Prométon	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Prométryne	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Propachlore	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Propamocarbe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Propamocarbe HCl	Méthode interne AN-EMPO/M/001 (calcul)	<0,012	µg/L	0,1	-
A *	Propanil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°

1-6805

1-5752

1-5753

1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	Propaquizafop	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Propargite	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	0,1	-
A *	Propazine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Propetamphos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Propham (IPC)	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Propioconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Propoxur	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Propyzamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Prosulfocarb	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Prosulfuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Prothioconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Pymétrozine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Pyraclostrobin	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Pyraflufen éthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,020	µg/L	0,1	-
A *	Pyrazophos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Pyridabène	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Pyridafol	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Pyrifenox	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Pyrimethanil	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Pyrimicarbe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Pyrimiphos Éthyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	0,1	-
A *	Pyrimiphos Méthyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Pyroxsulame	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Quinalphos	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,005	µg/L	0,1	-
A	Quinmerac	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Quinoxifen	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Quizalofop	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Quizalofop p -ethyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Rimsulfuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Roténone	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Sébutylazine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Secbumeton	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Siduron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°

1-6805

1-5752

1-5753

1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

ESSAIS

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A *	Silthiopham	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Simazine Hydroxy	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Simazine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Simétryne	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Spirotétramat	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Spiroxamine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Sulcotrione	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Sulfosulfuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Sulfotep	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Fluvalinate tau	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Tebuconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Tébufénozide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Tébufenpyrad	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Tebutam	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Tébutiuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Téflubenzuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A	Téfluthrine	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Tembotrione	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Terbumeton déséthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Terbumeton	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Terbufos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Terbutylazine déséthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Terbutylazine hydroxy	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Terbutylazine	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Terbutryne	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Tétrachlorvinphos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Tétraconazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Tétradifon	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Tétrahydrophthalimide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A	Tétraméthrine	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Thiabendazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Thiaclopride	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Thiamethoxam	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
	Pesticides					
A	Thiencarbazone méthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Thifensulfuron-méthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Thiodicarbe	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,05	µg/L	0,1	-
A *	Thiometon	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,020	µg/L	0,1	-
A	Thiophanate méthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,10	µg/L	0,1	-
A	Tolchlofos méthyl	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A	Tolylfluamide	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,100	µg/L	0,1	-
A	Tolyltriazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Trans-chlordane (Chlordane bêta)	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Triadiméfon	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Triadimenol	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Triallate	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Triasulfuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Triazophos	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Tribenuron méthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Trichlorfon	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,050	µg/L	0,1	-
A *	Triclopyr	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Trietazine desethyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Trifloxystrobin	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Trifluraline	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,001	µg/L	0,1	-
A *	Triflusaluron méthyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A *	Trinéxapac-ethyl	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Triticonazole	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Tritosulfuron	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,02	µg/L	0,1	-
A *	Vamidothion	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Vinclozolin	Méthode interne A-EMPO/M/023	<0,005	µg/L	0,1	-
A *	Zoxamide	Méthode interne AN-EMPO/M/001	<0,01	µg/L	0,1	-
A	Somme des pesticides (PESTOT)	Calcul	0,0000	µg/L	0,5	-
	ANALYSES REALISEES EN SOUS TRAITANCE					
	PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE					
§ *	Indice Alpha Total	NF ISO 10704	0,19	Bq/L	-	-
§ *	Indice Bêta Total	NF ISO 10704	0,19	Bq/L	-	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, § : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	<u>ANALYSES REALISEES EN SOUS TRAITANCE</u>					
	PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE					
§ *	Tritium	NF ISO 13168	< 8,10	Bq/L	-	100
§ *	Radon 222	NF ISO 13164-1/NF ISO 13164-2	6,0000	Bq/L	-	-
§	Activité bêta attribuable au K40	Calculé par le LdT	0,091	Bq/L	-	-
§	Dose Totale Indicative (DTI)	Calculé par le LdT	N.D.	mSv/an	-	0,1
§	Beta global résiduel	Calcul	0,10	Bq/L	-	-
	<u>ANALYSES REALISEES PAR LE CLIENT</u>					
	Paramètres terrain					
T	Température	/	15,2	° C	-	25

Conclusions et déclaration de conformité :

Les résultats des analyses bactériologiques ne sont pas conformes aux références de qualité en relation avec la présence de spores d'anaérobies sulfito-réducteurs selon les termes de l'annexe 1 de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatifs aux références et aux valeurs limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Au point de vue physico-chimique, les teneurs en fer et en manganèse ne sont pas conformes aux valeurs de référence de qualité du texte cité précédemment.

De plus, l'activité alpha globale est supérieure à 0,1 Bq/L, la quantification de l'activité de chacun des radionucléides naturels mentionnés à l'article 5a de l'arrêté du 12 mai 2004 doit être réalisée (Circulaire N°DGS/E4A/2007/232 du 13 juin 2007).

Remarque : les analyses de radioactivité ont été sous-traitées au laboratoire SUBATECH. Les résultats des analyses réalisées en sous-traitance sont une retranscription issue des rapports d'essais originaux. Ces rapports d'essais originaux sont disponibles sur demande.

Spectrométrie
Murielle COURTOIS
 Signataire

Chromatographie
Pascal BREDIF
 Signataire

Bactério. eaux et environnement
AUDREY DEZELUT
 Technicienne

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "-" correspond à un valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention ". Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, § : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.